

**BULLETIN D'INSCRIPTION
AUX CONFERENCES DE PSYCHANALYSE**
Organisées par la Fédération Freudienne de Psychanalyse

« L'INTERPRETATION »



Samedi 12 Mars 2016

De 10h à 17h30

Hôtel Impérial Palace
Allée de l'impérial
74000 ANNECY
(Parking public)

Conférenciers :

Brigitte BIALLET
Ludovic TURPIN
Marie-Claire GOLFIER
Chrystal BENOÏT-MARHUENDA
Éric RUFFIAT

NOM : PRENOM : TEL (lisible SVP) :/...../...../...../.....

N° adhésion Psychanalyste : Elève à l'Institut de :

**JE SOUHAITE M'INSCRIRE A LA CONFERENCE
JE REGLE 40.00€ PAR CHEQUE A L'ORDRE DE LA FFDP
Je note que je recevrai confirmation de mon inscription par SMS**

Jusqu'au 26 février 2016, les bulletins d'inscription remplis ainsi que le règlement seront à renvoyer à en lettre simple (ceux envoyés en AR ne seraient pas récupérés, ceux envoyés à une autre adresse pas enregistrés) à :
Mme BUISSON ELODIE, 191 montée des garrigues, 30500 Saint Julien de Cassagnas 06.27.55.19.89

Après la date du 26 février 2016, les bulletins et le règlement devront être renvoyés à :
Mme BUORD CHRISTINE, 6 rue Brahms, 34690 Fabrègues 06.65.74.47.90

La conférence du 12 mars 2016 est organisée par la FFDP. Elle est réservée aux membres de la Fédération Freudienne de Psychanalyse, et aux élèves inscrits au sein d'un institut Freudien de Psychanalyse. Les factures remises à l'entrée suffisent à justifier votre participation. Aucune autre attestation de présence ne sera délivrée. L'inscription à la conférence se fait via ce bulletin avec votre prénom, nom et n° de téléphone. Votre inscription sera effective quand vous aurez réceptionné un SMS ou un message vocal vous indiquant un code d'entrée (merci de confirmer la réception). Vous devrez indiquer ce code aux personnes chargées de l'accueil le jour de la conférence. Il vous sera alors remis votre facture. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement. La fédération ne prend pas en charge vos frais de transport, de couchage, de repas autres que ceux organisés par la FFDP.

Aucun dédommagement ne sera effectué sur les frais de transport ou d'hôtel au cas où votre inscription ne serait pas validée par manque de place.

Lors de la conférence, les photos sont interdites, l'enregistrement audio, vidéo, numérique et/ou autres formes ou formats est totalement interdits. La conférence peut être enregistrée par une personne titulaire d'une carte de presse, ou autorisée par la FFDP. En vous inscrivant à cette conférence vous acceptez que la FFDP puisse utiliser ces images dans un but informatif, promotionnel via des publications et/ou supports sur internet (sites, réseaux sociaux).

Vous reconnaissez avoir pris connaissance des modalités SIGNATURE (obligatoire) :

Bulletin à renvoyer en lettre simple AVANT LE 26/02/2016 (ceux envoyés en AR ne seraient pas récupérés, ceux envoyés à une autre adresse et/ou reçus après cette date pas enregistrés) à : **Mme BUISSON ELODIE, 191 montée des garrigues, 30500 Saint Julien de Cassagnas (pour toutes questions administratives : 06 27 55 19 89).**